

# SA POSIB

JUIN 2013 N° 33

JOURNAL GRATUIT

## RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

### EDITORIAL



**Daniel Marie-Sainte**  
Conseiller municipal  
RPL

Vice-président du  
Conseil régional

La gouvernance actuelle de la Région tente de convaincre l'opinion publique qu'elle a relancé l'économie martiniquaise avec son « Plan de relance 1 », lancé en 2010.

Or, pour ce premier plan nous n'avons pas vu de bilan établi, tel que cela nous avait été annoncé, par un comité d'évaluation constitué d'institutions indépendantes. Qu'en disent l'INSEE ou l'IEDOM ?

On nous avait promis une publication trimestrielle de ces évaluations.

Lors de la plénière du 16 mai, la première vice-présidente, par un tour de passe-passe dont elle a le secret, a tenté de faire croire que son « Plan de relance 1 » avait été un succès et qu'il aurait même « généré plusieurs centaines d'emplois » !

Nous n'avons eu droit qu'à un spectacle d'autoévaluation et d'autosatisfaction ; aucun document de bilan n'a été remis aux élus régionaux lors de cette plénière. C'est encore une fois l'opacité qui a dominé ce dossier.

La seule information que nous avons retenue de son exposé oral, c'est que les maires qui ont fait allégeance à l'actuel président de Région ont bénéficié de taux de subvention nettement plus élevés (95 %) que les autres, comme le Robert, qui ont dû se contenter de taux de 30 ou 40 % !

#### **Et les 5 000 emplois ?**

De plus, on se souvient que l'actuel président de Région, lors de sa campagne électorale en 2010, avait promis de créer **5 000** emplois.

Que constatons nous aujourd'hui ?

L'INSEE nous apprend qu'il y a bien eu **5 000** emplois, voire deux fois **5 000** emplois. Mais deux fois **5 000** emplois qui ont disparu entre 2009 et 2013 ! En effet, fin 2009, notre pays comptait 41.000 demandeurs d'emplois ; aujourd'hui, on dénomb-

bre près de 52.400.

Dois-je faire comme le néo-ppm a fait en 2009, c'est-à-dire imputer à la politique du président de Région la responsabilité de cet accroissement du chômage ? Si je faisais comme le néo-ppm, je dirais que c'est la politique de la gouvernance actuelle qui a généré ces deux fois **5 000** chômeurs de plus en trois ans !

#### **Plan de relance n° 2 : Grand bluff n° 2 !**

Mais voilà une nouvelle mystification : on nous annonce, à grand renfort de publicité payée avec des fonds publics dans le journal France-Antilles du 15 mai 2013, un « Plan de relance 2 ».

Le président de Région a même fait éditer, aux frais de la Région, une plaquette intitulée « Plan de Relance Acte II » dont l'éditorial est signée de sa main et qu'il fera vraisemblablement distribuer aux électeurs comme matériel de propagande en vue des municipales de 2014 et des élections de 2015 pour la mise en place de la Collectivité de Martinique.

En effet, ce « Plan de Relance » n'est pas un programme budgétaire pour 2013 ou 2014 ; il s'agit d'un programme s'étalant jusqu'en 2020. C'est donc bien un programme électoral !

Son examen ne révèle pourtant rien de nouveau :

C'est tout simplement de l'Aide du Conseil Régional aux Communes, créée sous la mandature précédente, plus le programme habituel d'aides au développement économique du Conseil Régional. La seule nouveauté : pour afficher des montants importants, on totalise les aides sur sept ans !

A noter que la plupart des projets mentionnés sont portés par d'autres acteurs que le Conseil Régional. Pour l'actuel président de Région, il suffit que le Conseil Régional cofinance un projet porté par quelqu'un d'autre pour qu'il devienne un projet régional !

### **VOUS VOULEZ SAVOIR CE QUI SE PASSE DANS VOTRE COMMUNE ?**

Le conseil municipal du Lamentin se réunit tous les derniers jeudis du mois à 16h30.

Venez écouter. Venez soutenir l'opposition - le Rassemblement Populaire Lamentinois - qui défend vos intérêts.

# SA POSIB

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

## QUE SON ÂME REPOSE EN PAIX

Publié par :  
Le Rassemblement  
Populaire Lamentinois  
Directeur de publication :  
Daniel Marie-Sainte  
0696 31 64 24

### LA PERMANENCE DU MIM

5 rue des Barrières  
Daniel Marie-Sainte reçoit  
tous les jeudis de 16h00 à  
18h00, sauf le dernier  
jeudi du mois

C'était l'époque où nous étions en culotte courte avec le bol genou bien à découvert et où nous faisons notre « *tek kistal* » le dimanche en face de l'église, alors que nous étions censés être à la messe.

En ce temps là, le Lamentin appartenait aux Lamentinois. Le culturel s'exprimait à la cantine, là où se trouve l'actuelle médiathèque. C'est là que Maurice a manifesté ses premières velléités d'animateur. Et puis quelques années plus tard, il a fait un bond. Un grand bond.

C'est ainsi qu'il est devenu l'un des anima-

teurs, sinon l'animateur, le plus populaire du pays. Grâce à lui, beaucoup de jeunes ont pu trouver leur voie dans le domaine artistique.

Maurice Euloga était à l'origine du « Mo Club Mo ». Mais à sa mort les meneurs du pays n'ont pas dit mot.

Alfred Marie-Jeanne n'a pas cherché à décorifier la vie de Maurice. Il s'est contenté simplement de l'accompagner à sa dernière demeure. C'est à cela que l'on reconnaît un vrai patriote.

Respect pour ta mémoire, Maurice. *Loïc Léry*

## LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, vous avez glissé dans votre discours que vous excluez la possibilité d'une réparation de ce crime contre l'humanité ; que cela ne pouvait pas se faire de façon matérielle. Vous avez même cité Césaire pour mettre en exergue votre prise de position.

S'il est vrai qu'on ne peut le réparer par l'apport d'argent ou autre, il est aussi vrai que le gouvernement français actuel, c'est-à-dire le vôtre, Monsieur le Président, peut cor-

riger son comportement en enlevant sa mainmise dictatoriale sur le peuple antillais :

- \* faites à ce que notre peuple accède à sa propre histoire dès ses premiers pas ;
- \* créez un musée de l'esclavage ;
- \* rétablissez la vérité sur la grandeur de nos héros ;
- \* permettez à nos jeunes agriculteurs de cultiver les terres en friche dans ce pays.

*Loïc Léry*

## LE LAMENTIN : CAPITALE DES CENTRES COMMERCIAUX ?

Alors que l'urbanisme commercial est déjà sursaturé dans le centre de la Martinique, on prévoit la construction d'un nouveau projet de centre commercial au Lamentin !

Ce centre commercial, couvrant 63.000 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux et de bureaux, sera construit à Basse Gondeau, entre l'échangeur de Californie et d'Acajou, sur une surface totale de 10,2 hectares où sont actuellement élevés des bovins.

Le maire du Lamentin avait déjà accordé un permis de construire pour ce projet le 24 mars 2012, sans passer devant le conseil municipal. Ce permis avait été annulé le 16 août 2012, après contrôle de légalité.

Il est à noter que l'emplacement concerné par ce projet était classé en zone inondable dans le PPRn (Plan de Prévention des Risques naturels) de la rivière Gondeau.

En outre, la zone du projet se situe à proximité de la SARA pour laquelle un Plan de Prévention des Risques Technologiques est en cours d'établissement.

De façon tout à fait « opportune », le Maire a mis le PPRn sur la rivière Gondeau en révision lors de la réunion du conseil municipal du 29 mars 2012.

Aujourd'hui, le promoteur, la SCI Basse Gondeau de Mr

Jean-Paul GUÉRIN, revient à la charge ; le projet a été soumis au conseil municipal le 30 mai 2013 avec l'avis favorable du maire et de son bureau municipal.

Ce projet, qui va tuer ce qui reste des petits commerces dans le bourg du Lamentin, va générer des perturbations considérables dans le quartier d'Acajou et de Basse Gondeau pour les nombreux riverains qui y résident.

La fréquentation de centre commercial, estimée aux heures de pointe à 3.600 personnes, va générer un trafic de 2.100 véhicules/jour, qui emprunteront les voies de desserte du quartier de Basse Gondeau et d'Acajou, malheureusement non conçues pour de tels trafics.

Malgré des réserves formulées tant par les élus municipaux RPL que par certains élus de la majorité, à la demande pressante du président de séance, David Zobda, le maire n'étant pas présent, la majorité municipale a voté en faveur. Résultat du vote:

- 19 votes 'pour'
- 5 votes 'contre'
- 5 'abstentions'

J'appelle les riverains concernés et les petits commerçants du Lamentin à s'opposer à la réalisation de ce projet. *DMS*